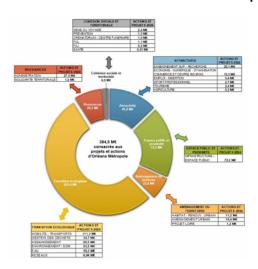
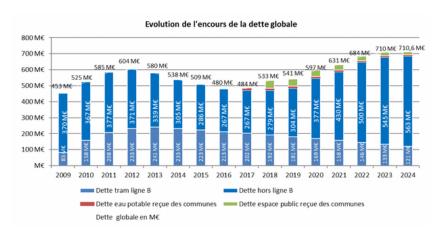
UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE AU SERVICE DU TERRITOIRE

À l'issue de l'exercice 2024, Orléans Métropole présente un Compte Financier Unique (CFU) qui reflète une situation budgétaire saine et une gestion rigoureuse des deniers publics, dans un contexte économique pourtant marqué par l'inflation et des tensions internationales persistantes.





Une épargne disponible en hausse et des investissements soutenus

Grâce à une stratégie maîtrisée de pilotage budgétaire, l'épargne disponible d'Orléans Métropole s'établit à 42,2 M€, en progression de 4,5 M€ par rapport à 2023. Cette performance permet de financer un volume conséquent d'investissements sans recours supplémentaire à l'endettement et tout en maintenant des taux de fiscalité stables.

Parmi les principaux investissements métropolitains réalisés en 2024 (117,3 M€), nous avons :

- 32,5 M€ pour les voiries communales et métropolitaines,
- 15,3 M€ pour l'enseignement supérieur,
- 10,2 M€ pour l'acquisition de bus électriques et les infrastructures de mobilité,
- 10 M€ pour la modernisation des réseaux d'assainissement,
- 6,5 M€ pour les opérations de renouvellement urbain (ANRU 2),
- 4,6 M€ pour le passage en LED de l'éclairage public.

Une capacité de désendettement maîtrisée

Avec un encours de dette stable (710,6 M€ en 2024 contre 710,3 M€ en 2023) et une capacité de désendettement de 7,2 ans Orléans Métropole confirme une gestion durable et responsable. Une mobilisation forte pour la transition écologique. La trajectoire financière solide de la collectivité permet de soutenir les ambitions d'Orléans Métropole en matière de transition écologique : mobilité propre, rénovation énergétique, gestion durable de l'eau, recyclage ou encore développement des énergies renouvelables.

Quelles perspectives?

Face à des contraintes nationales croissantes, Orléans Métropole poursuivra sa démarche de sobriété et d'optimisation des dépenses de fonctionnement, afin de préserver sa capacité d'action pour les années à venir.

